



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016

### Création de l'indemnité kilométrique vélo dans le ministère

---

A l'occasion de la publication ce matin au Journal officiel du décret qui crée l'indemnité kilométrique vélo au sein du ministère, Ségolène Royal a déclaré :

*« Comme je l'avais promis, l'indemnité kilométrique vélo que j'avais créée dans la loi de transition énergétique est étendue au ministère de l'Environnement et aux établissements qui en dépendent. Tout agent utilisant son vélo pour les déplacements domicile-travail à compter du 1<sup>er</sup> septembre pourra bénéficier de 25 centimes d'euros par kilomètre dans la limite d'un plafond fixé à 200 € par an et par agent, exonéré de l'impôt sur le revenu. L'expérimentation est prévue pour une durée de deux ans et donnera lieu à un bilan chaque année. »*

*« Un inventaire des places de stationnement pour les vélos est lancé pour accompagner l'application de cette avancée pour les transports propres. »*

Cette action est destinée aux 43 000 agents du ministère et aux agents des établissements publics qui en dépendent.

Retrouvez le communiqué en ligne

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31